



16/03/18 | **Dossier de Presse** |

Good Friday et Summer Friday : Deux nouveaux jours de soldes inédits en Nouvelle-Calédonie

Conférence de presse
Vendredi 16 mars 2018 à 9 h 30
à la CCI-NC (salle Guillemin)

Contact presse : Sidonie Ganatchian, directrice communication CCI
tél : 24 31 48 – 77 45 78

Que sont les Good Friday et Summer Friday ?

Les Good Friday et le Summer Friday sont deux journées de soldes exceptionnelles qui interviennent à l'instar du Black Friday, un vendredi en dehors des périodes habituelles de soldes.

La CCI-NC, le Syndicat des commerçants, Nouméa Centre Ville, et le Syndicat des importateurs et distributeurs de Nouvelle-Calédonie, ont demandé au gouvernement calédonien que soient autorisés, à partir de 2018, ces deux nouveaux jours de soldes à travers tout le territoire.

Grâce à ces événements, ils souhaitent donner un coup de pouce au secteur du commerce qui traverse une période difficile compte-tenu de la conjoncture économique. L'objectif est de créer des dynamiques commerciales sur des périodes habituellement calmes chez les commerçants. L'occasion aussi pour le grand public de bénéficier de journées supplémentaires de soldes et de réaliser des affaires.



Quand se déroulent-ils ?

Le 1^{er} **Good Friday** calédonien se tiendra **le 30 mars 2018**, durant une période habituellement creuse pour les commerçants.

À noter : un paquebot de croisière est attendu à Nouméa ce jour-là.

Le 1^{er} **Summer Friday** se déroulera six mois plus tard, **le 21 septembre 2018**.

Le **Black Friday** se déroulera lui le 23 novembre 2018.

Et les **soldes** du 28 juillet au 12 août 2018.

Quelles ont les règles commerciales ?

Les règles commerciales sont les mêmes que pour les soldes classiques. La Direction des affaires économiques (DAE) autorise, ces jours-là, les commerces à vendre leurs articles et/ou produits en dessous du prix de revient.

Tous les commerçants du territoire invités à y participer !

Pour les commerces, ce sont des rendez-vous à ne pas manquer qui vont permettre de gonfler leur chiffre d'affaires annuel.

Augmenter la fréquentation chalands, booster les ventes, écouler les stocks, répondre aux attentes de la clientèle locale. Autant d'arguments pour inciter les commerçants de l'ensemble du territoire à jouer le jeu et à proposer des remises imbattables.

Et afin de permettre aux consommateurs de bénéficier au maximum de ces journées, il est vivement conseillé aux commerçants de s'organiser pour être exceptionnellement ouverts plus tôt le matin, plus tard le soir et pour ceux qui ne le sont pas, entre midi et deux.

Inciter les commerçants à communiquer sur leur participation

Afin de permettre aux consommateurs de reconnaître les commerces participant à l'opération, les commerçants peuvent afficher sur leur vitrine « Good Friday » et/ou « Soldes ».

Les commerçants sont aussi invités à s'inscrire sur la liste des commerces participants, qui sera communiquée aux médias et au grand public en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.cci.nc/agenda/s-inscrire-comme-commerce-participant-au-good-friday-5177>

A propos de ces Fridays

Fortement développés aux États-Unis et dans les pays anglo-saxons, ces Fridays sont devenus au fil des ans de véritables institutions qui attirent foule de consommateurs dans les magasins.

Preuve que le concept séduit, il a été importé en Europe, notamment en Métropole, ainsi qu'en Polynésie française. La 1^{ère} édition du Black Friday calédonien a été lancée en 2016 par Nouméa Centre Ville, le Syndicat des commerçants et la CCI-NC.

Contacts

Pour toute information sur ces événements ou pour recevoir les visuels de l'opération :

- CCI : info@cci.nc
- Syndicat des commerçants : 27 54 10
- Syndicat des importateurs et distributeurs : 27 99 66
- Nouméa Centre Ville : ncv@ncv.nc ou 28 02 07